



Adhésion ou don



Madame, Monsieur,

Nous vous sollicitons afin de renouveler votre adhésion ou effectuer un don, si cela n'est pas encore fait. Nos ressources proviennent uniquement des dons et des adhésions de particuliers. Toutes les contributions, même minimales, permettront d'assurer le bon fonctionnement de l'association et de continuer les actions.

N'hésitez pas à sensibiliser d'autres personnes autour de vous, à les inviter à rejoindre MVA. Ils seront les bienvenus.

Au nom de toute l'équipe, nous vous remercions de votre intérêt pour l'association Mieux Vivre Assas.

Le Conseil d'Administration de MVA

Bulletin d'adhésion ou de don à M.V.A. pour l'année 2019

(Montant minimum de l'adhésion : 25€)

Je renouvelle ma cotisation J'adhère pour la première fois Je fais un don

Montant de l'adhésion : – Montant du don :

Nom et prénom :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Chèque ou espèces à déposer auprès du trésorier : GAUTHIER Christian - 36, rue des Vigness - 34 820 Assas



Notre demande auprès de l'administration fiscale de reconnaissance d'«association d'intérêt général à but non lucratif» pourrait cette année permettre des réductions d'impôts sur le revenu égales à 66 % des montants versés en dons ou adhésion dans la limite de 20 % du revenu imposable. MVA informera de l'issue de cette demande. Exemple : un don de 50 € ouvre par exemple droit à une réduction d'impôt de 33 €, un don de 100 € à une réduction de 66 €.